

Les crédits

Mme Catterall: Monsieur le Président, il ne me reste pas assez de temps pour aborder cet aspect de la question. Je dirai toutefois que, ayant eu affaire aux autorités provinciales d'un bout à l'autre du pays en raison de mon engagement politique à l'échelon municipal, je crois assurément avoir des idées très valables à proposer dans le domaine de l'environnement, pas seulement une approche bipartite, mais bien une approche tripartite. C'est mon expérience à l'échelon municipal qui m'a conduite à faire une proposition utile—je constate d'ailleurs avec plaisir que le ministre l'a adoptée—concernant un programme de participation touchant l'environnement.

On ne favorise pas de bonnes relations fédérales-provinciales, ni la confiance de la population dans le gouvernement, de quelque ordre qu'il soit, à se laver les mains de tout ce qui touche l'environnement et à refuser toute responsabilité en la matière. Je ne crois pas, en tout cas, que le gouvernement fédéral devrait perdre son temps à poser des questions idiotes comme: devrions-nous conclure une entente avec les provinces au sujet des émissions? Bien sûr qu'il faut le faire. Où est le leadership dans ce pays? Y a-t-il encore quelqu'un qui représente le pays? Que sommes-nous, vous et moi? Notre rôle se borne-t-il à s'asseoir ici, à la Chambre, et à laisser les provinces agir comme bon leur semble, peu importe les risques que cela présente pour le monde entier, pour les Canadiens sans défense, pour la survie de l'humanité? Où donc est le leadership?

Vous voulez une réponse à votre question? Je vais vous en donner une.

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la plupart des Canadiens, comme beaucoup de gens de par le monde, je suppose, en sont arrivés à la conclusion que l'environnement devrait être un sujet affranchi de tout esprit de parti. Ils estiment que la nécessité de protéger notre avenir doit transcender les politiques des partis.

Je ne suis pas convaincu non plus que le discours d'ouverture qu'a prononcé la députée de Hamilton—Est ait contribué à promouvoir l'impartialité du débat à la Chambre sur les questions d'environnement.

Je crois que les députés ici réunis et que les Canadiens veulent, pour la plupart, que des mesures soient prises pour protéger et préserver l'environnement dont dépend notre existence même. D'amener notre société à protégé-

ger l'environnement pour garantir son propre avenir est le plus gros défi que nous ayons à relever. Ce qui est en jeu, comme le disait M^{me} Brundtland, c'est notre avenir à tous. Il est évident qu'il y a un défi à relever. Ce qui est moins évident, c'est comment nous devons nous y prendre collectivement. Le comportement et les croyances qui ont contribué à la crise écologique qui occupe une si grande place dans notre vie sont profondément enracinés dans les institutions et les valeurs les plus précieuses de notre société. Aussi, il ne suffit pas d'un seul changement pour régler le problème. Nous devons plutôt prendre conscience des limites à respecter pour que notre société continue de progresser dans la voie de la protection de notre environnement.

• (1500)

Ni le ministre de l'Environnement ni le gouvernement fédéral ne peuvent garantir à eux seuls notre propre avenir. Le défi qui se présente à nous est de trop grande envergure pour être réglé par un seul intervenant. Tous les ordres de gouvernement et tous les citoyens, quelle que soit leur condition sociale et où qu'ils habitent au Canada et dans le monde entier, ont un rôle à jouer, et c'est ce que nous nous efforçons de faire dans la mesure du possible. Notre gouvernement s'est engagé à faire ce qu'il peut pour que les Canadiens assurent leur avenir.

Hier, le ministre de l'Environnement a diffusé un document qui s'intitule «L'environnement à l'heure de la concertation». Il résume les questions qui seront soulevées dans le cadre du Plan vert. Ce document expose un ensemble de solutions qui pourraient permettre d'atteindre l'objectif consistant à intégrer les décisions économiques et celles qui ont trait à la protection de l'environnement et à assurer un développement durable. Nous espérons qu'il incitera tous les Canadiens à participer au dialogue national sur notre avenir à tous.

Tout au long du printemps, nous allons tenir des consultations dans trente ou quarante localités du pays afin de donner aux Canadiens la chance de s'exprimer sur la politique et les priorités que devrait prévoir le Plan vert. Nous espérons que ce dialogue national va nous permettre de réaliser le consensus le plus vaste possible sur ce que devraient être les éléments clés de ce plan d'action national visant à assurer le développement durable du Canada. Le plan d'action sera sans doute au point à l'automne. Il sera solide, éloquent et fondé sur les nombreuses réalisations de notre gouvernement. Il découle-